

Contrat d'engagement AMAP saison Été-Automne-2025 Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Conditions générales :

Mickaël Decker, paysan maraîcher sur la commune de Buzignargues, s'engage à livrer pendant 25 semaines sur une période de 6 mois (Approx. Juin à Novembre 2025) des paniers de produits maraîchers frais, cultivés sans pesticide, sans engrais chimique ni autre produit de synthèse, en respectant les normes établies par le label « agriculture biologique » certifié par l'organisme ECOCERT. Les livraisons commenceront dès la maturité des légumes et les Amapiens seront avertis par mail et par téléphone (WhatsApp) du démarrage de la saison.

Chaque Amapien s'engage à acheter d'avance une part de la récolte correspondant au contenu d'un panier hebdomadaire et à venir le chercher où à le faire récupérer par une personne de son choix. Il s'engage à trouver un remplaçant en cas d'abandon en cours de saison et à ne pas réclamer au producteur les sommes déjà versées.

Les deux parties s'engagent dans une nouvelle économie qui, en développant la solidarité entre producteur et consommateur, offre un appui à l'agriculture paysanne locale et donne au consommateur les moyens de manger des produits sains à un prix juste. Elles adhèrent à la charte des AMAP datée de Mars 2014 et notamment à ses 5 principes fondamentaux et à ses 3 engagements de principe (<https://www.lespaniersdupic-treviers.org/documents/charte.pdf>).

L'association « Paniers du Pic » à Saint Mathieu de Trévières (34270), en hébergeant cette AMAP au sein de sa structure, apporte l'appui logistique et administratif au maraîcher et à tous les Amapiens.

La livraison des paniers a lieu, sauf aléas inhérents à l'activité, à Saint Mathieu de Trévières, le vendredi entre 18h00 et 19h00. Pour les Amapiens que cela arrange, une autre livraison est organisée à Buzignargues au jardin de Mickaël, le mardi vers 18h00.

Dénomination des 2 parties :

Ce contrat engage

D'une part, le paysan en AMAP désigné ci-dessous :

Mickaël DECKER 40 chemin du moulin bas, 34160 Buzignargues

Mobile : 06 77 71 00 84 Courriel : potagerdugrandpre@gmail.com

Courriel Association : amap.coop@lespaniersdupic-treviers.org

D'autre part, l'Amapien désigné ci-dessous :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

Tél. domicile/ Mobile ou travail :

Courriel :

Conditions de paiement de l'Amapien :

1) J'adhère préalablement à l'association « Paniers du Pic » en remplissant le bulletin d'adhésion (<https://www.lespaniersdupic-treviers.org/index.php/formulaire-d-adhesion>) et je règle ma cotisation (10 euros minimum), par chèque à l'ordre de « Paniers du Pic » ou par virement bancaire sur le compte de l'association :

(IBAN : FR76 1660 7003 3058 0213 7562 192

BIC : CCBPFRPPPPG).

2) Je choisis mon lieu de livraison (cocher la case correspondante) :

Saint Mathieu de Trévières Buzignargues

3) Je choisis ma formule (cocher la case correspondante) :

1 panier entier : je bénéficierai d'un panier à 32 euros pendant 25 semaines je paierai donc 800 euros au total

1 demi-panier : je bénéficierai d'un panier à 16 euros pendant 25 semaines je paierai donc 400 euros au total (Cette formule peut aussi se décliner en 1 panier entier une distribution sur deux)

1 panier pour une famille plus réduite : je bénéficierai d'un panier à 11 euros pendant 25 semaines je paierai donc 275 euros au total

4) Je m'engage pour la saison Été-Automne 2025

Le règlement devra être effectué sous la forme d'un ou plusieurs chèques fournis dès l'inscription, établis à l'ordre de « Mickaël Decker » ou par virement bancaire sur le compte de Mickaël : (IBAN : FR76 4255 9100 0004 0328 5209 136 BIC : CCOPFRPPXXX).

Important : Les chèques doivent tous être datés du jour de l'inscription. Le 1^{er} chèque, d'un montant minimum de 50 euros, sera encaissé immédiatement. Sans instruction spécifique de votre part au dos de chaque chèque, les encaissements suivants se feront mensuellement jusqu'à épuisement.

Un contrat signé sera transmis à l'association « Paniers du Pic » pour permettre de comptabiliser les contrats (Mairie de St-Mathieu de Trévières, 34270 Saint-Mathieu de Trévières ou amap.coop@lespaniersdupic-treviers.org).

L'inscription sera effective à réception de ce contrat et de tous les chèques et/ou paiement interbancaire.

Fait en 2 exemplaires Date :

Signature de l'Amapien :

Signature de Mickael Decker :

